



Syndicat de la Librairie Française

Paris, le 5 avril 2012

## **HAUSSE DU TAUX REDUIT DE TVA SUR LE LIVRE**

La hausse du taux réduit de TVA est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril. Cette hausse, dont le principe reste contesté par les libraires, a nécessité des mises à jour très lourdes des systèmes informatiques. Grâce à la mobilisation de Dilicom et des SSII, ces opérations informatiques se sont déroulées de manière globalement satisfaisante.

Le SLF tient à saluer l'action du ministère de la culture et de la communication ainsi que du médiateur désigné pour accompagner les professions sur ce sujet, Pierre-François Racine, Président de Section au Conseil d'Etat. Cette action a en effet permis de mettre à profit le délai supplémentaire de trois mois, obtenu à la demande des libraires, pour résoudre des questions juridiques et techniques importantes, telles que l'information des clients sur les différences de prix, qui permet de lisser dans le temps le travail très lourd de réétiquetage des stocks, ou le taux de TVA applicable aux retours.

Le SLF retire des premières remontées d'informations concernant l'impact, sur les marges et la valeur des stocks des libraires, des changements de prix publics par les éditeurs, les enseignements suivants :

- le report de trois mois de l'application de la hausse de la TVA a permis de convaincre la majorité des éditeurs de taille importante de répercuter la hausse de la TVA sur leurs prix de vente afin de ne pas pénaliser financièrement les libraires. De ce fait, les pertes de marge et de valeur de stock en librairie s'en trouvent limitées ;
- néanmoins, deux constats demeurent inquiétants :
  - on peut estimer que la moitié des éditeurs français au moins, soit 2000 à 2500 éditeurs de petite taille, n'ont modifié aucun de leurs prix. Cette situation pénalise tout particulièrement les libraires qui constituent le circuit de vente disposant du fonds le plus important. Il est regrettable qu'une action de sensibilisation des éditeurs de petite taille aux enjeux de la hausse de la TVA, pour les libraires comme pour eux-mêmes, n'ait pas été conduite ;
  - plusieurs dizaines d'éditeurs de taille significative ont refusé, en toute connaissance de cause, de modifier leurs prix ou les ont augmentés trop faiblement pour en neutraliser l'effet en librairie. Ces éditeurs sont invités à modifier leurs prix dès que possible afin de ne pas pénaliser les libraires ;
  - l'effet conjugué de ces deux facteurs engendre inévitablement des pertes de marge en librairie.
- enfin, les augmentations de prix pratiquées par la majorité des éditeurs importants sont d'un niveau moyen qui permet de couvrir à peine plus que la hausse de la TVA. Cela signifie que les nouveaux prix des livres ne tiennent pas compte, dans la plupart des cas, de l'inflation qui va pourtant affecter les charges des libraires. Cette baisse relative du prix des livres est constante depuis plus de dix ans. Si le fait que la France soit l'un des pays d'Europe et du monde où les prix des livres sont les moins élevés

peut constituer un motif global de satisfaction, cela contribue néanmoins de manière préoccupante à la baisse des marges des libraires et à l'accroissement de leurs difficultés économiques. Entre des remises commerciales qui stagnent ou baissent et des prix qui diminuent, dans un marché lui-même morose, l'équation économique de la librairie devient de plus en plus complexe à résoudre.

La mobilisation de nombreux acteurs a donc permis de limiter l'impact négatif de la hausse de la TVA en librairie. Si le pire a pu être évité, les problèmes économiques structurels de la librairie n'en demeurent pas moins toujours bien présents. Il est dorénavant urgent d'apporter des solutions innovantes et fortes aux difficultés économiques des libraires, notamment sur la base des propositions de la mission sur l'avenir de la librairie. Le SLF souhaite qu'une concertation puisse s'engager sans délai sur ces propositions, avec les pouvoirs publics et les éditeurs. Il attend également beaucoup de la mission en cours sur les marchés publics de livres afin de garantir l'accès des librairies à ces derniers.

Contact :  
Guillaume Husson  
01 53 62 23 10  
[g.husson@syndicat-librairie.fr](mailto:g.husson@syndicat-librairie.fr)